LES OFFRES DE FORMATION

(sous réserve de réussite aux sélections)

FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

A l'ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES (ENFiP),

de septembre à avril

DANS UN SERVICE DE LA DGFiP, de mai à juillet (optionnel)

Gestion fiscale

Si vous appartenez à la DGI/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Contrôle fiscal

Si vous appartenez à la DGI/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Gestion publique (État et Secteur public local)

Si vous appartenez à la DGT/DGCP/DGTCP et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et note de synthèse)

Cadastre Foncier

Si vous appartenez à la DGC/DGD/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et mathématiques)

Informatique

Si vous appartenez à la DGI/DGT/DGCP/ DGC/DGD/DGID et sous réserve de la réussite à un examen probatoire comprenant 2 épreuves écrites d'admissibilité (QCM et informatique)

MASTER 2
ADMINISTRATION FISCALE 227

A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

D'octobre à fin juillet

Si vous êtes fonctionnaire de la Direction générale des impôts

(DGI)